

CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 janvier 2023



L'an deux mille vingt-trois, le dix janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMEs se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire

M.BASECQ Samuel, M. DAGUET Alain, Mme DELORME Manon, Mme LANGLOIS Barbara, Adjoints ; Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée, Mme BILLY Justine, M.LABARRE Thomas, M. CHOLLET Yohan, Mme VERNAT Virginie.

Absents excusés :

Mme Cindy REZEAU, ayant donné procuration à Mme Manon DELORME, Adjointe
M. Denis Jason, M. Charles RAGUIN, M.BARILLET Gaby

Date de convocation : 3 janvier 2023

Date d'affichage : 3 janvier 2023

Mme Barbara LANGLOIS a été désignée comme secrétaire de séance.



Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal du 13 décembre 2022

1. Demande de subvention au titre de la DETR

Décisions du Maire :

Décisions négatives relatives au droit de préemption

Signatures de devis

Questions et informations diverses

Approbation du Procès-verbal du 13 décembre 2022 :

Sans aucune observation, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité



N° 2023-01-01 : DEFENSE INCENDIE 2023 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR

M.DAGUET, Adjoint, rappelle que trois citernes souples de réserve incendie ont été installées entre 2020 et 2021.

D'autres hameaux sont toujours en défaut du point de vue de la défense incendie bloquant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

M.DAGUET rappelle que la défense extérieure contre l'incendie est de la responsabilité de la commune. Aussi, une citerne souple de réserve incendie pourrait être installée lieu-dit « Les Cosses » afin desservir les lieux-dits « Brissac » et « la Membrolle » et « La Courance. ». L'avis du SDIS a été sollicité pour valider l'emplacement.

En conséquence, M.DAGUET, Adjoint au Maire, propose de solliciter une subvention au titre de la DETR 2023 pour réaliser ces travaux.

M.DAGUET annonce au conseil que les travaux liés à la défense sont estimés à 3 534,34 € HT pouvant être subventionnés à hauteur de 60% pour les communes de moins de 1000 habitants pour l'année 2023:

1 Bâche : 2 900€ HT

Matériel pour réalisation de la plateforme : 634,34€
(géotextile 476€ HT / location cylindre 158,34€ HT)

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M.DAGUET, Adjoint,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention au titre de la D.E.T.R., selon le plan de financement ci-dessous :

Equipement défense incendie	3 534,34 € H.T.
D.E.T.R. 60%	2 120,60 €
Autofinancement	1 413,74 €

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2023.

AUTORISE Mme le Maire, à signer tout document à intervenir

**N° 2023-01-02 : RESTAURATION DU JARDIN DU PRESBYTERE
EMBELLISSEMENT DU BOURG : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR**

M.BASECQ présente le projet d'embellissement du jardin du presbytère qui consisterait à végétaliser l'entrée du jardin et revaloriser l'ancien bassin (suppression de la fontaine) en adaptant des plantations autour pour le transformer en bassin sec, valorisant cependant des ambiances verdoyantes et rafraîchissantes agréables.

Ce projet participe à l'objectif fixé d'embellissement du bourg et du développement touristique de la commune.

En conséquence, M.BASECQ, Adjoint au Maire, propose de solliciter une subvention au titre de la DETR 2023 pour réaliser ces travaux.

M.BASECQ annonce au conseil que les travaux sont estimés par l'ADAC à 6 100€ en phase 1.
Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M.BASECQ, Adjoint,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention au titre de la D.E.T.R., selon le plan de financement ci-dessous :

Restauration du jardin du prebytère	6 100 € H.T.
D.E.T.R. 80%	4 880 €
Autofinancement	1 220 €

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2023.

AUTORISE Mme le Maire, à signer tout document à intervenir

Décisions du Maire :

2022-10-1 : Décisions négatives relatives au droit de préemption:

Déclaration d'Intention d'Aliéner pour les parcelles cadastrées D151 sise 1 Place de l'Eglise

2022-10-2 : L'entreprise HIS est retenue pour l'installation et la mise en service du coffret E-boo pour service d'urgence pour un montant de 3450 € HT soit 4140€ en investissement.

2022-10-3 : L'entreprise SANIBIO est retenue pour la fourniture de mobile sanitaire SANIBIO pour un montant de 22 500€ HT soit 27 000 € TTC.

Questions diverses :

VIE SCOLAIRE

Ecole : Madame le Maire indique qu'un courrier de l'inspection académique reçu cette semaine informe d'une éventuelle fermeture de classe sur le RPI. Un rendez-vous avec l'inspectrice de circonscription, Mme LARGE est fixé lundi 16 janvier avec l'ensemble des maires du RPI pour échanger sur le sujet.

Démission de Barbara LANGLOIS : Mme LANGLOIS indique avoir démissionné de ses fonctions d'adjointe et annonce son départ en tant que conseillère pour mars/avril pour raisons professionnelles.

Mme Le Maire dit qu'il conviendra de prendre une délibération au prochain conseil municipal pour supprimer le poste d'adjoint occupé par Barbara et indique que Cindy REZEAU est volontaire pour assurer le lien avec les bénévoles de la bibliothèque.

Ce qui relève de la vie scolaire pourra être suivi par les membres de la commission scolaire.

Pour ce qui est de la vie associative, il conviendra à chaque assemblée générale, de voir quel élu pourra être présent. Mme BILLY annonce que l'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu prochainement, le 10 février 2023.

DIVERS

Réunion des entreprises : initialement prévue le 9 décembre, la réunion des entreprises aura lieu ce vendredi 13 janvier au sein de l'entreprise L'arbre Design de Corentin SASSIER installée à Sepmes depuis 1 an ½.

Services techniques : des devis sont en cours pour équiper les agents du service technique de téléphones portables professionnels. Le premier devis reçu est élevé, les téléphones proposés ne répondent pas à l'utilisation des agents de la commune. Le besoin sera réétudié avec l'entreprise.

Réunion énergie gaz : Madame le Maire indique avoir reçu Mme FERREIRA, représentante du fournisseur gaz naturel SOREGIES. Le gaz naturel n'est pas autant impacté que le gaz propane car il est fabriqué en France. Une augmentation d'environ 5% sera à prévoir pour le 1^{er} semestre 2023. Les administrés situés à proximité du réseau centre bourg peuvent, selon leur installation et s'ils le souhaitent, s'y raccorder.

Projets 2023 : Madame le Maire présente l'ensemble des projets et événements prévus ou à étudier pour l'année 2023 :

*Les travaux de voirie : rue du saut du loup en priorité. Rognage ou abattage des arbres rue du 8 mai.

Aménagement de la rue René Descartes ? Une réunion avec les services du STA sera nécessaire dans un premier temps.

*Camping : aménagement de la deuxième partie avec installation des sanitaires

*Skate Park : dossier de subvention déposé. Possibilité de réaliser une couverture en photovoltaïque via Ener'Centre Val de Loire qui permettrait de dégager un revenu de 500€/an pendant 30 ans.

*Végétalisation du bourg : travaux du jardin du presbytère. Le montant budgétisé par l'ADAC est d'environ 15 000€, montant mentionné dans le bulletin municipal. Cependant, beaucoup de travaux seront réalisés en interne et des plants existants seront réintégrés dans le projet. Le projet global sera plutôt de l'ordre des 6000€, comme demandé pour le dossier de subvention.
2^{ème} édition de Sepmes la Nature ?

*Bâtiments communaux : réalisation d'un sas entrée mairie ? 2^{ème} portail de l'école ?

*Restauration des terrains de tennis et football ? Un rendez-vous est fixé jeudi 12 janvier pour étudier la remise en état du terrain de football.

Le club de tennis pourrait prendre en charge une partie de la restauration des terrains de tennis.

*Divers : projet E-boo déjà lancé ; suite de la plateforme de compostage (une visite est prévue à Chanceaux-près-Loches), gestion des nuisibles dans le clocher et poursuite des battues administratives contre les corbeaux.

Rétrocession de chemins communaux : prévoir une commission avant mars 2023.

Créer un groupe de travail pour la révision du PLU objectif 2024

-Evènements et manifestations à programmer :

*Noël : décoration de la commune. Madame le Maire propose de créer un groupe de travail avec un membre extérieur au conseil municipal qui se porte volontaire.

*Cérémonie : organisation à revoir pour définir le rôle de chacun dans les différentes cérémonies. Sono à changer. Organisation de la journée du patrimoine ?

*Communication : plusieurs idées sont évoquées totems, panneaux d'affichage, Panneaux interactifs...

Une boîte à idée est mise en place à la mairie pour collecter les remarques et suggestions des administrés. Une question par mois pourrait être posée.

*Milieu associatif : Participation au forum des associations de Draché ? Suivi des mises à disposition aux associations ?

*Réunions de Quartiers : 1 réunion par an à organiser.

*Vie locale : cadeaux des aînés, accueils des nouveaux nés et nouveaux habitants...

Réunions avec le personnel : 2 fois par an (Noël et fin d'année scolaire)

Agenda :

07 février 2023 : présentation du compte administratif 2022

07 mars 2023 : vote du budget 2023

LA SÉANCE EST LEVÉE À 23 h 18